



POLITIQUE DE GESTION DES COMITÉS DE L'AEHEC
ADOPTÉE EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 17 JANVIER 2018

Table des matières

OBJECTIFS GÉNÉRAUX.....	3
CHAPITRE I : DÉFINITIONS.....	3
CHAPITRE II : COMITÉS DE L'AEHEC.....	3
ÉNONCÉS GÉNÉRAUX.....	3
COMITÉ ACTION MARKETING.....	4
COMITÉ DE L'ANNÉE PRÉPARATOIRE (PRÉPA).....	5
COMITÉ AUDIO RADIO VIDÉO.....	6
COMITÉ COMPÉTITIONS.....	11
COMITÉ ENTREPRENEURIAL YEP.....	7
COMITÉ FINANCE.....	7
COMITÉ GESTION DES OPÉRATIONS ET LOGISTIQUES (GOL).....	8
COMITÉ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH).....	8
COMITÉ HECONOMIE.....	9
COMITÉ PROMOTION.....	12
COMITÉ SPORTS ET LOISIRS.....	10
COMITÉ des TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIONS (ATI).....	11
COMITÉ Vivre Intensément de Sports et d'Aventures (VISA).....	12
JOURNAL L'INTÉRÊT.....	12
LA CHAISE BLEUE.....	13
LE COMPTOIR HEC.....	13
CHAPITRE II : ESCOUADES DE L'AEHEC.....	14
ESCOUADE ACADÉMIQUE.....	14
ESCOUADE COMMUNICATIONS.....	14
ESCOUADE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	15
ESCOUADE EXTERNE.....	15
ESCOUADE INTERNE.....	15
ESCOUADE TRÉSORERIE.....	16
CHAPITRE III : TABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE.....	16
CHAPITRE IV : TABLE DE LA VIE ACADÉMIQUE.....	17
CHAPITRE V : EXÉCUTIFS DE GROUPE DE PREMIÈRE ANNÉE.....	18
CHAPITRE VI : PROCESSUS D'ACCREDITATION DE COMITÉ.....	19
CHAPITRE VII : DISPOSITIONS FINALES.....	20

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

1. Permettre une gestion saine des comités de l'AEHEC
2. Donner une liste exhaustive des membres de l'exécutif, des mandats et des responsabilités des comités de l'AEHEC
3. Servir de référence pour les conseils exécutifs des années futures
4. Complémenter la charte de l'AEHEC

CHAPITRE I : DÉFINITIONS

5. Le mot « AEHEC » désigne l'Association des Étudiants de HEC Montréal
6. Le mot « assemblée générale » désigne l'assemblée générale des membres de l'AEHEC
7. Le mot « B.A.A. » désigne le Baccalauréat en Administration des Affaires
8. Le mot « conseil d'administration » désigne le conseil d'administration de l'AEHEC
9. Le mot « conseil exécutif » désigne le groupe des membres du conseil exécutif de l'AEHEC
10. Le mot « brigades » désigne un groupe de personnes spécialisées dans un certain mandat et supervisées par le directeur ou le vice-président correspondant à ce mandat.

CHAPITRE II : COMITÉS DE L'AEHEC

ÉNONCÉS GÉNÉRAUX

11. **[Éligibilité]** Le Président et les membres de tous comités nommés ci-dessous doivent être membres de l'AEHEC sauf exception des comités suivants :
 - **Comité Compétitions**, où un étudiant au D.E.S.S. ou à la maîtrise peut faire partie du comité exécutif.
 - **Comité entrepreneurial YEP**, où un étudiant au D.E.S.S ou à la maîtrise peut faire partie des équipes de projets dans la mesure où la YEP est le seul pôle entrepreneurial de HEC.

Le président et les membres de tous comités nommés ci-dessous peuvent rester un maximum de trois ans dans le même comité.

12. **[Responsabilité face au Conseil d'administration]** Tout comité doit faire entériner son plan d'action et son budget par le Conseil d'administration. Ces documents doivent préalablement être approuvés par le Conseil exécutif de l'AEHEC.

- 13. [Président]** Le président d'un comité est responsable devant le CA du bon fonctionnement de celui-ci et se conforme à la régie interne telle que définie par le comité dans le cadre des politiques générales de l'AEHEC. Il siège à la Table de la Vie Étudiante de l'AEHEC. Dans l'éventualité où il n'y aurait pas de Vice-Président exécutif dans un comité, c'est le rôle du président d'assumer les tâches administratives de son comité. Le président est aussi responsable de la liste des membres du comité remise à la sécurité et des actions faites par les personnes sur la liste lors des heures de fermeture de l'école.
- 14. [Commandites]** Le vice-président aux affaires externes de l'AEHEC est en charge de négocier des commandites globales pour les comités de l'AEHEC. Ces commandites ont priorité sur les commandites négociées par les comités.
- 15. [Brigade]** La nomination des membres d'une brigade est faite par le comité exécutif entrant de l'association, sauf exception. La création d'une brigade est soumise aux mêmes critères que l'article d'accréditation au chapitre 6 de la présente politique.
- 16. [Clés]** Tout membre du comité exécutif d'un comité possède une clé pour entrer dans le local du comité. Un dépôt de 40 \$ doit être donné contre la clé à l'adjointe administrative de l'AEHEC à la prise de possession de cette dernière. Dès qu'une personne ne fait plus partie d'un comité, celle-ci doit remettre sa clé à l'adjointe administrative de l'AEHEC et le dépôt lui sera remis.
- 17. [Local]** Tout conseil exécutif est responsable de l'entretien de son local.

COMITÉ ACTION MARKETING (AM)

- 18. [Rôles]** Le Comité Action Marketing doit représenter les étudiants en marketing au B.A.A de HEC Montréal et offrir des activités reliées au marketing telles que:
- a) Consultation ;
 - b) Création publicitaire ;
 - c) Communication ;
 - d) Taste-test ;
 - e) Visites d'entreprises ;
 - f) Conférences ;
 - g) Toutes autres activités connexes ;
- 19. [Exécutif]** Le comité exécutif de l'Association Marketing est formé des membres suivants :
- Président
 - Trésorier
 - Vice-président aux communications

- Vice-président aux partenariats
- Vice-président aux projets (2)
- Vice-président Design

20. [Nomination] Le Président, et son exécutif sont élus par le comité exécutif sortant.

COMITÉ DE L'ANNÉE PRÉPARATOIRE (PRÉPA)

1. [Rôle] Le Comité de l'année préparatoire a pour mandat d'intégrer les étudiants de première année au B.A.A. 4 ans à la culture montréalaise ainsi qu'à la vie étudiante de HEC Montréal.

2. [Exécutif] Le comité exécutif du Comité de l'année préparatoire est formé des membres suivants :

- Président
- Trésorier
- Vice-président à la logistique
- Vice-président aux affaires académiques
- Vice-président aux affaires culturelles
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux partenariats
- Vice-président aux projets
- Vice-président aux sports

3. [Nomination] Le Président du Comité de l'année préparatoire et son conseil exécutif sont élus par les étudiants de première année au B.A.A. 4 ans de HEC Montréal. Les élections sont régies par la politique d'élections de l'AEHEC.

4. [Gestion et intégration] Le comité de l'année préparatoire s'occupe des étudiants de l'année préparatoire en s'entretenant avec des personnes élues au sein des classes pour faciliter la communication entre avec la promotion en charge. Les postes occupés au sein de chaque classe sont les suivants :

- Président de Classe
- Vice-président Social
- Vice-président aux Affaires académiques
- Vice-président aux affaires Culturelles
- Vice-Président aux Sports
- Vice-Président aux médias

COMITÉ AUDIO RADIO VIDÉO (ARV)

29. [Rôle] Le Comité ARV doit offrir différents services liés au média audio et vidéo ;
Couvre différents événements qui ont lieu pendant l'année et qui touchent de près ou de loin les membres, que ce soit divertissements, activités des comités et/ou de l'École des HEC ;

30. [Exécutif] Le comité exécutif de l'ARV est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Monteurs (3)
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux partenariats
- Vice-Président à la photographie (2)
- Vice-Président à la réalisation audio
- Vice-président à la réalisation vidéo

31. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

COMITÉ COMPÉTITIONS

32. [Rôle] Le Comité Compétitions forme les délégations de HEC Montréal pour participer aux différentes activités prévues par les comités organisateurs des Jeux du Commerce, de l'Omnium Financier, du Happening Marketing et du Symposium GRH ;

1. Chercher des commanditaires pour assurer une partie du financement de la délégation ;
2. Représenter HEC Montréal devant les autres délégations des universités membre du Regroupement des étudiants des facultés d'administration de l'Est du Canada (RÉFAEC) ;

33. [Exécutif] Le comité exécutif du comité compétitions est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Coordonnateurs de compétitions (4)
 - + Jeux du Commerce
 - + Symposium GRH

- + Omnium Financier
- + Happening Marketing
- Vice-président aux affaires académiques (2)
- Vice-président aux communications et design
- Vice-président aux évènements
- Vice-président aux partenariats
- Vice-président aux sports

34. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant. Les candidats doivent se présenter de façon individuelle ;

COMITÉ ENTREPRENEURIAL YEP

35. [Rôle] Le comité entrepreneurial YEP doit offrir différentes activités afin de promouvoir l'entrepreneuriat ;

- .1. Offre un soutien au démarrage et au développement d'entreprises étudiantes en les référant aux organismes pouvant aider l'étudiant de HEC Montréal ;
- .2. Rends accessibles les informations concernant l'entrepreneuriat ;
- .3. Collabore avec les différents réseaux et organismes de Promotion de l'entrepreneuriat ;

36. [Exécutif] Le comité exécutif de la YEP est formé des membres suivants

- Président
- Trésorier
- Vice-président exécutif
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux partenariats
- Vice-président aux projets (2)
- Vice-président innovations

37. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

COMITÉ FINANCE

1. [Rôle] Le Comité Finance doit assurer la représentation des étudiants en finance au B.A.A. de HEC Montréal ;

- promouvoir le monde de la finance
- informer sur les différents aspects de la finance
- appuyer les étudiants du B.A.A. qui se spécialisent en finance

2. [Exécutif] Le comité exécutif du Comité finance est formé des membres suivants :

- Président
- Trésorier
- Vice-Président aux affaires internes
- Vice-Président aux communications
- Vice-Président aux partenariats

3. [Nomination] Le Président, et son exécutif sont élus par le comité exécutif sortant.

COMITÉ GESTION DES OPÉRATIONS ET DE LA LOGISTIQUE (GOL)

38. [Rôles] Le comité GOL assure une représentation des étudiants en GOL au B.A.A. de HEC Montréal ;

- .1. Assure une meilleure visibilité de la gestion des opérations et de la logistique au sein de la communauté étudiante ;
- .2. Fait un lien entre le marché du travail et le milieu scolaire ;
- .3. Permet aux étudiants intéressés par la GOL d'acquérir des expériences concrètes ;
- .4. Fournit aux étudiants des outils par rapport à leur recherche d'emploi ;
- .5. Promeut la concentration GOL auprès des étudiants du BAA ;

39. [Exécutif] Le comité exécutif du comité GOL est formé des membres suivants :

- Président
- Trésorier
- Vice-président aux affaires internes
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux événements
- Vice-président aux partenariats

40. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

COMITÉ GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (GRH)

41. [Rôles] Le comité GRH représente les étudiants en ressources humaines au B.A.A. de HEC Montréal ;

- .1. Assurer une meilleure visibilité de la gestion des ressources humaines au sein de la communauté étudiante ;

- .2. Faire un lien entre le marché du travail et le milieu scolaire ;
- .3. Permettre aux étudiants intéressés par la GRH d'acquérir des expériences concrètes ;
- .4. Fournir aux étudiants des outils par rapport à leur recherche d'emploi ;

42. [Exécutif] Le comité exécutif du Comité GRH est formé des membres suivants :

- Président
- Trésorier
- Vice-président aux affaires internes
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux projets (2)

43. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

COMITÉ HECONOMIE

44. [Rôles] Le comité HEconomie approfondit le lien entre milieu économique, milieu financier et milieu académique ;

- .1. Permettre aux étudiants d'Économie Appliquée et des autres spécialisations de se familiariser avec les considérations économiques et d'économie financière.
- .2. Démontrer l'application de l'Économie aux différentes spécialités.
- .3. Offrir des activités reliées à l'Économie.

45. [Exécutif] L'exécutif du comité HEconomie est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux compétitions
- Vice-président aux partenariats
- Vice-président aux projets (2)

46. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

COMITÉ PROMOTION

47. [Rôle] Mise sur pied d'activités commerciales rentables et dont l'objectif est l'autofinancement des activités reliées à la graduation des membres finissants ;

- Le comité promotion possède l'exclusivité des partys de début, mi et fin de session pour les sessions d'automne et d'hiver.

48. [Exécutif] Le comité exécutif de Promotion est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux événements
- Vice-président aux partenariats (2)
- Vice-président Bal des Finissants
- Vice-président Défilé
- Vice-président Promotion

49. [Brigade Promotion] Un groupe de création et de vente de la bague, des photos et de l'album des finissants porte le nom de Brigade Promotion. Le nombre de personnes dans la brigade est à la discrétion de l'exécutif entrant.

50. [Brigade Défilé] Un groupe d'organisation et de promotion du défilé, de sélection des mannequins et de chorégraphie des tableaux porte le nom de Brigade Défilé. Le nombre de personnes dans la brigade est à la discrétion de l'exécutif entrant.

51. [Brigade Bal des Finissants] Un groupe d'organisation du bal des finissants porte le nom de Brigade Bal des finissants. Le nombre de personnes dans la brigade est à la discrétion de l'exécutif entrant.

52. [Brigade Évènements] Un groupe d'organisation des événements de financement incluant les partys de session porte le nom de Brigade Évènements. Le nombre de personnes dans la brigade est à la discrétion de l'exécutif entrant.

53. [Brigade Partenariats] Un groupe de recherche de commandites/partenariats porte le nom de Brigade Partenariats. Le nombre de personnes dans la brigade est à la discrétion de l'exécutif entrant.

54. [Nomination] Le Président du Comité Promotion et son conseil exécutif sont élus par les étudiants de deuxième année au B.A.A. de HEC Montréal. Les élections sont régies par la politique d'élections de l'AEHEC.

55. [Nomination Brigades] Les membres entrants des brigades du Comité Promotion sont élus par l'exécutif du Comité Promotion entrant.

COMITÉ SPORTS ET LOISIRS (CSL)

56. [Rôle] Le Comité Sports et Loisirs doit favoriser la participation des membres de l'AEHEC aux activités culturelles, sportives et sociales ;

- .1. Il est responsable de l'organisation des activités relatives au Groupe Recrue de l'Année (GRA) et au Groupe Recrue de l'Année à l'Hiver (GRAALH) ;

57. [Exécutif] Le comité exécutif du CSL est formé des membres suivants :

- Président
- Trésorier
- Vice-président exécutif
- Vice-Président aux communications
- Vice-Président aux compétitions (2)
- Vice-Président aux évènements
- Vice-Président aux logistiques
- Vice-Président aux partenariats
- Vice-Président aux sports

58. [Nomination] Le Président du Comité Sports et Loisirs et son conseil exécutif sont élus par les étudiants de première année au B.A.A. de HEC Montréal. Les élections sont régies par la politique d'élections de l'AEHEC.

59. [Gestion et intégration] Le comité Sports et Loisirs s'occupe des étudiants de première année en s'entretenant avec des personnes élues au sein des classes pour faciliter la communication avec la promotion en charge. Les postes occupés au sein de chaque classe sont les suivants :

- Président
- Trésorier
- Vice-Président aux Affaires académiques
- Vice-Président aux Affaires Technologiques
- Vice-Présidents aux Partys
- Vice-Président aux Sports
- Vice-Président aux chorégraphies

COMITÉ DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION (TI)

28. [Rôles] Le Comité des Technologies de l'Information doit assurer une représentation des étudiants en technologies de l'information au B.A.A. de HEC Montréal ;

1. Faire connaître la concentration aux entreprises, ainsi qu'aux étudiants et professeurs des autres concentrations ;
2. Faire un lien entre le marché du travail et le milieu scolaire ;
3. Permettre aux étudiants de TI d'acquérir une expérience concrète qui leur servira au cours de leur carrière ;

4. Diffuser les nouvelles informations aux différents comités concernant les nouvelles technologies ;
- 60. [Exécutif]** Le comité exécutif de l'Association TI est formé des membres suivants :
- Président
 - Trésorier
 - Vice-président aux événements
 - Vice-président aux communications
 - Vice-président aux partenariats (2)

61. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

COMITÉ Vivre Intensément de Sport et d'Aventures (VISA)

62. [Rôles] Le comité VISA promeut la pratique d'activité et un mode de vie sain à HEC Montréal ;

- .1. Orienter les étudiants vers les ressources disponibles relatives à la pratique d'activités sportives (ex : CEPSUM)
- .2. Il est responsable des équipes de sports des compétitions interfacultés de l'Université de Montréal
- .3. Il est responsable de faire la promotion des Carabins

63. [Exécutif] L'exécutif du comité VISA est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Vice-président aux communications
 - + 1 Directeur gestionnaire Communauté (sous-comité)
- Vice-président aux compétitions
 - + 2 Directeurs Futsal (sous-comité)
 - + 1 Directeur Interfaces (sous-comité)
- Vice-président partenariats
- Vice-président interne
- Vice-président projets (2)
- Vice-président voyage

64. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

JOURNAL L'INTÉRÊT

65. [Rôles] Le Journal L'Intérêt doit informer les membres de l'AEHEC des politiques, prises de position, décisions, activités, manifestations et des enjeux concernant l'AEHEC. Il a donc pour but de faire un portrait général de la vie étudiante à l'interne. Il fait la promotion des différentes activités sociales, culturelles et académiques au sein de l'école par l'entremise d'articles écrits.

66. [Exécutif] Le comité exécutif du journal l'Intérêt est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Rédacteur en chef
- Rédacteurs (6)
- Vice-Président aux communications
- Vice-président aux projets
- Webmaster

67. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant ;

LA CHAISE BLEUE

68. [Rôles] La Chaise Bleue est la webtélé des étudiants de HEC Montréal. Elle produit des vidéos et transmet des informations ponctuelles et intemporelles à propos des opportunités qu'offre l'école, tant sur le plan académique, personnel et associatif.

69. [Exécutif] L'exécutif de la Chaise Bleue est formé des membres suivants ;

- Président
- Vice-président administratif
- Vice-président aux communications
- Présentateur
- Responsable contenu
- Réalisateur
- Scénariste

70. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant.

LE COMPTOIR HEC

71. [Rôles] Le Comptoir HEC a pour but de faire découvrir la gestion en hôtellerie et restauration aux étudiants en plus de prôner la consommation d'alcool responsable au sein de HEC à travers l'organisation d'activités, d'évènements et de campagne de sensibilisation.

72. [Exécutif] L'exécutif du Comptoir HEC est formé des membres suivants ;

- Président
- Trésorier
- Vice-président aux communications
- Vice-président aux partenariats
- Vice-président à la gestion (2)
- Vice-président aux projets (2)

73. [Nomination] Les membres du comité exécutif entrant sont élus par le comité exécutif sortant.

CHAPITRE II : ESCOUADES DE L'AEHEC

ESCOUADE ACADÉMIQUE

29. [Rôle] L'escouade académique est formée de membres de l'AEHEC et relève du Vice-Président Académique de l'AEHEC ;

1. Les membres de l'escouade apportent aide et support au Vice-Président aux affaires académiques.
2. Les membres de l'escouade aident à l'organisation des activités académiques ainsi qu'à la mise en place des projets de Vice-Président aux affaires académiques.

30. [Nomination] Les membres de l'escouade académique sont nommés par le comité exécutif de l'AEHEC entrant. Le nombre de membres formant l'escouade est à la discrétion du vice-président aux affaires académiques de l'AEHEC entrant. Le président entrant se garde le droit d'établir un maximum.

ESCOUADE COMMUNICATIONS

29. [Rôle] L'escouade Communication est formée de membres de l'AEHEC et relève du Vice-Président aux communications de l'AEHEC ;

1. Les membres de l'escouade apportent aide et support au Vice-Président aux communications.
2. Les membres de l'escouade aident à la formation des vice-présidents aux communications des comités de l'AEHEC ainsi que la publication et la création de communiqués profitables aux membres de l'AEHEC.

30. [Nomination] Les membres de l'escouade communication sont nommés par le comité exécutif de l'AEHEC entrant. Le nombre de membres formant l'escouade est à la discrétion du vice-président aux communications de l'AEHEC entrant. Le président entrant se garde le droit d'établir un maximum.

ESCOUADE DÉVELOPPEMENT DURABLE

31. [Rôle] L'escouade développement durable est formée de membres de l'AEHEC et relève du Vice-Président développement durable de l'AEHEC ;

- .1. Les membres de l'escouade sont présents pendant les activités de l'AEHEC certifiées développement durable ;
- .2. Les membres de l'escouade assurent le respect des conditions de certification développement durable.

32. [Nomination] Les membres de l'escouade développement durable sont nommés par le comité exécutif de l'AEHEC entrant. Le nombre de membres formant l'escouade est à la discrétion du vice-président développement durable de l'AEHEC entrant. Le président entrant se garde le droit d'établir un maximum.

ESCOUADE EXTERNE

29. [Rôle] L'escouade externe est formée de membres de l'AEHEC et relève du Vice-Président aux affaires externes de l'AEHEC ;

1. Les membres de l'escouade apportent aide et support au Vice-Président aux affaires externe.
2. Les membres de l'escouade aident à la formation des vice-présidents aux commandites des comités de l'AEHEC ainsi que la recherche et la fidélisation de nouveaux partenaires.

30. [Nomination] Les membres de l'escouade externe sont nommés par le comité exécutif de l'AEHEC entrant. Le nombre de membres formant l'escouade est à la discrétion du vice-président aux affaires externes de l'AEHEC entrant. Le président entrant se garde le droit d'établir un maximum.

ESCOUADE INTERNE

29. [Rôle] L'escouade Interne est formée de membres de l'AEHEC et relève du Vice-Président aux affaires internes de l'AEHEC ;

1. Les membres de l'escouade apportent aide et support au Vice-Président aux affaires internes.
2. Les membres de l'escouade aident à organiser les 4@7, activités relevant du vice-président aux affaires internes ainsi que de faire le suivi des comités de l'AEHEC.

30. [Nomination] Les membres de l'escouade interne sont nommés par le comité exécutif de l'AEHEC entrant. Le nombre de membres formant l'escouade est à la discrétion du vice-président aux affaires internes de l'AEHEC entrant. Le président entrant se garde le droit d'établir un maximum.

ESCOUADE TRÉSORERIE

31. [Rôle] L'escouade trésorerie est formée de membres de l'AEHEC et relève du trésorier de l'AEHEC ;

- .1. Un des membres de l'escouade doit être présent pour la supervision des transactions aux 4@7 de l'AEHEC ;
- .2. Les membres de l'escouade sont responsables de faire un suivi avec les comités qui lui sont attribués par le trésorier de l'AEHEC ;

32. [Nomination] Les membres de l'escouade trésorerie sont nommés par le comité exécutif de l'AEHEC entrant. Le nombre de membres formant l'escouade est à la discrétion du trésorier de l'AEHEC entrant. Le président entrant se garde le droit d'établir un maximum.

CHAPITRE III : TABLE DE LA VIE ÉTUDIANTE

33. [Rôle] La Table de la Vie Étudiante est l'organe de l'Association qui débat des questions à propos de la vie étudiante, du point de vue des membres de la Corporation.

- .1. Son rôle et ses pouvoirs inhérents sont purement consultatifs ;
- .2. Il rend compte de ses délibérations au Conseil d'Administration ;
- .3. Voit à la coordination de la vie étudiante et à la planification des activités internes de l'AEHEC ;

- .4. Donne son avis au Conseil d'Administration ;
- .5. Agit en tant qu'entité dans le cadre de demandes financières notables ;

34. [Objet] La Table de la Vie Étudiante a pour but de favoriser les relations entre les comités de l'AEHEC et les autres organismes actifs organisant des activités à HEC Montréal. Il prend les moyens nécessaires pour s'assurer que la communication entre les différents organes de l'Association et les comités étudiants est efficace et rapide ;

35. [Composition et formation] Il est composé :

- a) Vice-Président aux affaires internes du Conseil exécutif de l'AEHEC constitué à l'article 84 ;
- b) Vice-Président exécutif du Conseil exécutif de l'AEHEC constitué à l'article 94 ;
- c) Directeurs généraux des comités de l'Association ;
- d) Représentant Vie étudiante des étudiants de première année au B.A.A.
- e) Présidents des groupes d'intérêt de la vie étudiante, non affiliés à l'Association ;
- f) Représentant des étudiants de première année au B.A.A
- g) Représentant des étudiants de deuxième année au B.A.A
- h) Représentant des étudiants de troisième année au B.A.A
- i) Représentant des étudiants de l'année préparatoire au B.A.A

36. [Présidence] Le Conseil de Vie étudiante est présidé par le Vice Président aux affaires internes du comité exécutif de l'Association ;

37. [Modalités] Tous les membres du Comité de vie étudiante ont le droit de parole ;

38. [Procédure de réunion] Le comité de vie étudiante est un comité consultatif et donc aucun vote ne doit y avoir lieu ;

CHAPITRE IV : TABLE DE LA VIE ACADÉMIQUE

39. [Rôle] La Table de la vie académique est l'organe de l'Association qui débat des questions concernant les intérêts pédagogiques des étudiants sous tous les points de vue.

- .1. Son rôle et ses pouvoirs inhérents sont purement consultatifs ;
- .2. Il rend compte de ses délibérations au Conseil d'Administration
- .3. Il prend les moyens nécessaires pour rendre la communication entre l'Association et les différents départements efficace ;

40. [Composition et formation] Il est composé :

La Table de la vie académique est présidée par le vice-président aux affaires académiques du Comité exécutif de l'Association et des membres suivants soit un représentant par spécialisation offerte au B.A.A. de HEC Montréal, les représentants académiques de première et de deuxième année et les représentants de première, deuxième et de troisième année, ainsi que le représentant de l'année 0 du B.A.A. 4 ans :

- 41. [Élection des représentants à la Table de la vie académique]** Les membres de la Table de la vie académique sont élus parmi les membres de l'Association. Le Vice Président aux affaires académiques du Comité exécutif de l'Association est chargé de recueillir les candidatures et d'effectuer une sélection. Cette dernière doit alors être votée par l'unanimité des membres du Comité exécutif de l'Association. L'élection des représentants doit respecter la procédure et les conditions précisées par règlement de l'AEHEC ;
- 42. [Présidence]** Le Conseil de Vie étudiante est présidé par le Vice Président aux affaires académique du comité exécutif de l'Association ;
- 43. [Modalités]** Tous les membres du Comité de vie académique ont le droit de parole ;
- 44. [Procédure de réunion]** Le comité de vie académique est un comité consultatif et donc aucun vote ne doit y avoir lieu ;

CHAPITRE V : EXÉCUTIFS DE GROUPE DE PREMIÈRE ANNÉE

- 45. [Nomination des membres]** Le Président de groupe, le trésorier, le vice-président aux sports, le vice-président académique, le vice-président aux partys ainsi que le vice-président aux technologies sont élus par les étudiants de leur groupe dans la première semaine de cours.
- 46. [Le Président de groupe]** Le Président de groupe est le représentant officiel du groupe.
- 47. [Rôle du Président de groupe]** Il sert de lien entre le CSL et les étudiants de son groupe ;
 - Le délégué doit être en mesure de motiver ses troupes lors d'activités organisées par le CSL ;
 - Le délégué se doit aussi de participer aux activités du CSL ;
 - Le délégué doit aussi agir conjointement avec ses divers responsables pour faciliter l'organisation des activités ;
 - Le délégué travaille en partenariat avec le représentant des étudiants de première année et les délégués des autres groupes

lors de la mise sur pied de projets communs au courant de l'année ;

48. [Vice-Président académique] Le vice-président académique fait la liaison entre les étudiants et les professeurs et stagiaires lorsqu'il y a un problème concernant l'enseignement dans son groupe ainsi que pour transmettre les informations concernant la remise de travaux, de devoirs et d'évaluations à son groupe.

49. [Rôle du vice-président académique]

- Le vice-président académique doit informer les étudiants des récents changements au niveau ;
- Le vice-président académique est en lien constant avec le Vice-président aux Affaires académiques de l'AEHEC et avec le représentant des étudiants de première année dans l'évolution et le suivi de ses dossiers ;
- Le vice-président académique siège au Conseil de la relève ;

50. [Vice-président party] Le vice-président des partys doit tenir au courant les étudiants de son groupe des prochains partys ainsi que l'organisation de son propre party de groupe.

51. [Rôle du responsable party]

- Le vice-président party doit assurer la vente des billets en collaboration avec PROMO et faire la promotion des activités ;
- Le vice-président party collaborera avec le comité Promo pour l'organisation des partys ;
- Le vice-président party est aussi responsable de l'organisation des partys de son groupe ;
- Le responsable party siège au Conseil de la relève ;

52. [Vice-président aux sports] Le responsable des sports doit informer son groupe des activités parascolaires sportives. Il est l'intermédiaire entre le Vice-président aux Sports du CSL et le groupe concernant les activités sportives. Il siège au Conseil de la relève ;

53. [Trésorier de groupe] Le trésorier de groupe est responsable de la gestion du fonds de classe.

54. [Rôle du trésorier de groupe] Le trésorier de groupe est en lien avec le Trésorier de l'AEHEC pour toute les questions de gestion et disposition du fonds de classe ; il siège au Conseil de la relève ;

55. [Rôle du vice-président aux technologies] Le responsable aux technologies doit veiller à la création et à la gestion d'une page web ou Facebook pour assurer la

communication au sein du groupe. De plus, il est le responsable de la création d'un logo pour le groupe. Il siège au conseil de la relève.

- 56. [Rôle du vice-président aux chorégraphies]** Le responsable aux chorégraphies devra créer et coordonner les chorégraphies de son groupe lors des activités du Comité Sports et Loisirs.

CHAPITRE VI : PROCESSUS D'ACCRÉDITATION DE COMITÉ

- 57. [Accréditation]** Comme pour toute modification à la présente charte, un groupe doit présenter un projet au conseil exécutif de l'AEHEC. Si celui-ci est accepté, le groupe doit proposer le projet au conseil d'administration de l'AEHEC. Tout changement voté en conseil d'administration est applicable immédiatement dans la présente charte ;

CHAPITRE VII : DISPOSITIONS FINALES

- 58. [Entrée en vigueur]** La présente politique entre en vigueur au moment de son adoption en conseil d'administration et abroge toute politique antérieure sur ce sujet. Seule la charte de l'AEHEC prévaut sur la présente politique.
- 59. [Application]** Le conseil d'administration de l'AEHEC décide des conséquences pour toute personne dérogeant à la présente charte.
- 60. [Modification]** Toute modification concernant cette politique doit être proposée par le conseil exécutif de l'AEHEC et être approuvée par le conseil d'administration de l'AEHEC.